

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er avril 2019

SOUTENIR SERVICES DÉPARTEMENTAUX INCENDIE VALORISER SAPEURS-
POMPIERS - (N° 1649)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 53

présenté par
Mme Ménard

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 13, insérer l'article suivant:**

Avant le 31 décembre 2019, le Gouvernement remet au Parlement un rapport sur l'augmentation des violences à l'encontre des sapeurs-pompiers dans l'exercice de leurs fonctions. Ce rapport précise les causes de cette augmentation et les mesures à mettre en œuvre pour y remédier.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le nombre d'agressions de sapeurs-pompiers a augmenté de 44 % entre 2015 et 2018. Une telle situation est intolérable. Le Gouvernement doit prendre conscience de l'ampleur et de la gravité du phénomène et étudier au plus vite des mesures concrètes pour y remédier.